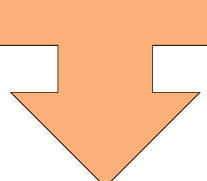


Direction de l'Education  
Hôtel Groslot  
02.38.79.29.73 ou 74 ou 77  
[alsh@orleans-metropole.fr](mailto:alsh@orleans-metropole.fr)

**Le dossier administratif et les fiches de souhaits sont à retirer auprès du référent relai ou sur le site\*  
[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)**

Périodes		Fiches de souhaits	Informations
Intitulés	Début et fin	Retrait-dépôt	Familles
<i><b>Rentrée scolaire le 1 septembre 2020</b></i>			
Mercredis 4e trimestre 2020	Du 02 Septembre au 16 Décembre 2020	Du 18 juin au 26 juin 2020	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p><b>Mode d'inscription</b> Vous pouvez faire vos pré-réservations soit :</p>  <p><b>Sur le portail famille :</b> <a href="https://moncompte.orleans-metropole.fr">https://moncompte.orleans-metropole.fr</a></p> <p><b>MODE D'INSCRIPTION A PRIORISER</b></p> <p>(faire une demande de clé enfance auprès des services de la Mairie au 02.38.79.22.22 si vous ne disposez pas déjà d'un compte).</p> <p><b>Format papier :</b></p> <p>la fiche de souhait est à remettre au réfèrent relai de l'école ou à déposer à nos bureaux pour les écoles privées</p> </div>
Vacances de Toussaint 2020	Du 19 au 30 octobre 2020	Du 7 septembre au 18 septembre 2020	
Vacances de Noël 2020	Du 21 décembre 2020 au 31 décembre 2020	Du 2 novembre au 13 novembre 2020	
Mercredis 1er semestre 2021	Du 6 janvier au 30 juin 2021		
Vacances d'Hiver 2021	Du 22 février au 5 mars 2021	Du 4 janvier au 15 janvier 2021	
Vacances de Printemps 2021	Du 26 avril au 7 mai 2021	Du 8 mars au 19 mars 2021	
Juillet & Août 2021	Du 6 juillet au 30 août 2021 ?	dates à définir	
Mercredis 4e trimestre 2021			

**Les réponses sont transmises prioritairement par mail dans un délai de 15 jours environ après la fin de la période de dépôt des fiches  
(penser à actualiser votre adresse mail si elle a changé)**

NB. Les dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées pour toutes raisons indépendantes de notre volonté (exemple changement des dates du calendrier de l'Education Nationale...)

\* Ecoles publiques : les fiches sont à récupérer et à déposer auprès du référent relai de l'école de l'enfant

\* Ecoles privées: les fiches sont à récupérer à nos bureaux - Mairie d'Orléans - Direction de l'Education - Hôtel Groslot ou téléchargeables sur le site [www.orleans-agglo.fr](http://www.orleans-agglo.fr) - dans la rubrique -vie Pratique - vie scolaire - Accueils de Loisirs et sont à déposer à nos bureaux.